Saran, le 08/12/2022

Site internet

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 16 décembre 2022
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR
-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

- Les rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement, de prévention et de gestion des déchets sont consultables sur le site d'Orléans Métropole (www.orleans-metropole.fr),

- Le rapport d'activité et de développement durable 2021 est consultable sur le site d'Orléans Métropole (www.orleans-metropole.fr)

Direction des finances
1 - Adoption du règlement budgétaire et financier de la Ville de Saran
2 - Ouverture des crédits avant le vote du budget 2023 aux chapitres 20, 204, 21, 23 et aux opérations valant chapitre d'investissement
3 - Budget annexe du Foyer Georges Brassens - ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget 2023
4 - Vente de terrains et travaux préliminaires au lotissement Les Tulipes - Complément

Direction des ressources
5 - Désignation des conseillers municipaux appelés à siéger à la Commission Administrative Paritaire (CAP), au Comité Social Territorial (CST), à la Formation Spéciale en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT)
6 - Tableau des effectifs : suppression d'emplois au 31/12/22 et création d'emplois au 01/01/23
7 - Heures supplémentaires apprenti police
8 - Création d'un emploi permanent de responsable du service aide à domicile - Article L.332-8 2° du CGFP
9 - Convention de mise à disposition de services de la ville de SARAN avec le S.I.V.U. des Ifs
10 - Tarifs 2023 - tarification des marchés de plein vent et droits de place des commerces non sédentaires
11 - Révision de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction
12 - Tarifs 2023 - concessions et opérations funéraires dans les cimetières communaux

Direction de la restauration et de l'entretien des locaux
13 - Tarifs 2023 - repas restauration scolaire
14 - Tarifs 2023 - repas restaurant personnel communal et enseignants

15 - Tarifs 2023 - repas restauration associations
16 - Tarifs 2023 - repas servis au Foyer Georges Brassens - refacturation entre budgets

Direction de l'eduction et des loisirs
17 - Tarifs 2023 - Prestations municipales
18 - Tarifs 2023 - Aide aux vacances
19 - Tarifs 2023 - Aide aux vacances - Stages au centre équestre du Château de l'Etang
20 - Tarifs 2023 - Accueils de loisirs sans hébergement
21 - Tarifs 2023 - Accueils périscolaires - Études dirigées
22 - Tarifs 2023 - Participation Ville aux cours d'équitation de l'USM Centre équestre
23 - Tarifs 2023 - École Municipale de Musique et de Danse
24 - Tarifs 2023 - Stages de musiques adultes
25 - Tarifs 2023 - Droits d'entrées - Spectacles programmation municipale
26 - Tarifs 2023 - Médiathèque
27 - Tarifs 2023 - Impressions à la médiathèque
28 - Tarifs 2023 - Photocopies à la médiathèque
29 - Tarifs 2023 - École Municipale de Sport
30 - Tarifs 2023 - Stages sportifs
31 - Tarifs 2023 - Sport Eté Animation
32 - Tarifs 2023 - Ateliers sportifs "sport et handicap"
33 - Tarifs 2023 - centre nautique
34 - Tarif 2023 et conditions - dispositif Adhésion jeunesse
35 - Tarifs 2023 - Atelier Repas à thème
36 - Tarifs 2023 - Stages jeunesse sans repas
37 - Tarifs 2023 - Locations des salles municipales
38 - Tarifs 2023 - Caution prêt de matériel
39 - Tarifs 2023 - Installations sportives municipales
40 - Approbation du règlement unique d'accès aux prestations : accueil de loisirs vacances - accueil de loisirs mercredis - accueils périscolaires - stages sportifs - sport été animation - restauration

Direction de l'action sociale
41 - Tarifs 2023 - portage de repas à domicile
42 - Tarifs 2023 animations seniors
43 - Tarifs 2023 - Foyer résidence Georges Brassens
44 - Passeport seniors tarifs 2023 - 2024

Direction des services techniques
45 - Convention de partenariat entre la Commune de Saran et Enedis pour la végétalisation du poste de distribution publique d'électricité à l'angle de l'avenue du Stade et de l'Ancienne route de Chartres

Direction de l'amenagement
46 - Acquisition à l'euro symbolique de la placette située à l'angle des rues du Bourg et de la Source Saint-Martin

- Informations diverses

MAIRIE de SARAN

Maryvonne Hautin
Maire de Saran